

Conseil du Centre

89^e session, novembre 2025

CC 89/7

SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Questions administratives

I. Introduction

1. Le Centre a continué à renforcer la qualité, l'efficacité et l'efficience des services internes afin d'améliorer les résultats de la formation et de l'apprentissage. En particulier, un nouvel appel d'offres a été lancé pour les services d'hébergement (restauration, hôtellerie et nettoyage), et les nouveaux contrats signés au début de l'année 2024, ce qui a conduit à une augmentation de la qualité des services offerts, comme le confirment les bonnes notes attribuées par les clients, qui sont régulièrement contrôlées et suivies dans le système ReviewPro.
2. Pour mieux gérer le volume plus important d'activités dû à la combinaison des modalités d'apprentissage en ligne et présentiel, le Centre a poursuivi ses efforts de rationalisation et de numérisation des flux de travail. Les projets prioritaires en cours comprennent l'automatisation des paiements pour les participants autofinancés, ouvrant la voie à une plateforme de commerce électronique complète, ainsi que l'examen externe des processus d'enregistrement des participants, qui a identifié des goulots d'étranglement majeurs et débouché sur des recommandations pour la simplification et l'automatisation des processus.

II. Projets d'infrastructure

3. Le Centre a lancé la mise en œuvre des projets de rénovation des pavillons Americas 2 et Italy, selon le calendrier et le budget prévus dans le protocole d'accord signé à ce sujet entre le gouvernement de la République italienne et l'Organisation internationale du Travail en 2023. Un comité de pilotage et deux équipes de rénovation distinctes ont été mis en place pour assurer une bonne supervision du projet, soutenue par le dialogue et l'engagement des utilisateurs.
4. Un nouveau centre de données a été installé dans le pavillon Africa 10, en remplacement du centre de données vieillissant situé dans le pavillon Italy (qui sera rénové pour accueillir l'École des cadres du système des Nations unies). Le nouveau centre de données offre une fiabilité, une continuité des activités et une rentabilité accrues grâce à une approche de cloud hybride qui permettra au Centre de personnaliser et d'adapter son infrastructure informatique à des besoins spécifiques, qu'il s'agisse de sécurité, de performance ou d'agilité.
5. Dans le cadre des activités préparatoires au 60^e anniversaire du Centre, des projets spécifiques d'entretien des installations ont été menés à bien en temps voulu.

III. Sécurité et santé

6. Les activités de routine visant à promouvoir la santé et la sécurité du personnel ont été régulièrement examinées par le Comité de sécurité et de santé au travail et mises en œuvre, afin de maintenir une conformité totale avec les normes applicables.
7. Le service médical et de santé au travail du Centre a été réorganisé en 2025 en fonction des besoins spécifiques du campus de Turin, y compris ceux du personnel du Centre et des autres agences des Nations Unies ainsi que des participants. La réorganisation a englobé une évaluation des risques en matière de santé et de sécurité et un plan d'action, la nomination du médecin-conseil de l'OIT en tant que médecin-conseil du Centre, la réorganisation du service médical sur la base du modèle de clinique sans rendez-vous de l'ONU/OIT, géré par une infirmière à temps plein avec des médecins fournissant des services de soins de santé complétés par des services de télémédecine.

IV. Sécurité

8. Aucun problème de sécurité interne important n'a été rapporté en 2024. Le Centre a maintenu un contact étroit et constant avec l'équipe de gestion de la sécurité des Nations Unies pour l'Italie et a mis en œuvre les recommandations formulées, en coordination avec les deux autres agences présentes sur le campus. L'excellente collaboration avec les services de renseignement et de police italiens s'est poursuivie en 2024.
9. En ce qui concerne la sécurité de l'information et des données, le Centre a renouvelé sa certification selon la nouvelle version de la norme ISO 27001:2022 pour la sécurité de l'information, ce qui illustre l'approche proactive adoptée par le Centre pour faire face aux risques de sécurité de l'information et à l'évolution des cybermenaces, qui sont tous essentiels pour la crédibilité du Centre vis-à-vis de ses partenaires et de ses clients.
10. Les questions de cybersécurité sont également régulièrement discutées avec l'équipe de gestion de la sécurité des Nations unies ainsi qu'avec le Réseau numérique et technologique des Nations unies (UN-DTN). Le Centre participe activement aux examens annuels de référence des Nations unies en matière de cybersécurité, qui permettent d'évaluer les niveaux de maturité en veillant à ce que les normes pertinentes soient dûment prises en compte dans les politiques et les mesures du Centre.

V. Écologisation du campus

11. Le Centre a poursuivi son plan d'action annuel concernant les initiatives de durabilité environnementale. Des rapports d'inventaire des émissions de gaz à effet de serre et des déchets, ont été produits et soumis à l'initiative «*Greening the blue*» («Du bleu au vert») du PNUE. Les émissions inévitables ont été neutralisées par l'achat de compensations de carbone. Le processus annuel visant à conserver le drapeau vert décerné au Centre par la Fondation pour l'éducation à l'environnement s'est terminé avec succès. La certification LEED a été incluse comme exigence dans la phase de conception de la rénovation des pavillons Americas 2 et Italy.

VI. Activités sur le campus avec des partenaires locaux

- 12.** Le Centre a intensifié ses partenariats avec les acteurs locaux dans le cadre des célébrations du 60^e anniversaire. Il s'agit notamment d'un programme d'événements culturels et artistiques allant de l'exposition de photos retraçant 60 années de présence du Centre à l'accueil d'événements culturels locaux, en passant par un engagement accru auprès des écoles et des organisations de la société civile pour sensibiliser aux valeurs et aux mandats des Nations Unies et de l'Organisation internationale du Travail. Grâce à une approche plus sélective et compte tenu du nombre croissant d'activités institutionnelles en présentiel, ces demandes ont été évaluées sur la base de leur contribution financière mais aussi de leur valeur en termes d'établissement de collaborations conformes au mandat du Centre.
- 